

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 novembre 2021

---

**COMBATTRE HARCÈLEMENT SCOLAIRE - (N° 4712)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 51

présenté par  
M. Balanant

-----

**ARTICLE 6**

I. – À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« responsabilisation à la vie »

les mots :

« sensibilisation aux risques liés au harcèlement ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution aux alinéas 5, 7 et 8.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement a pour objet de modifier la dénomination du stage prononcé dans le cadre d'une procédure judiciaire pour en clarifier le contenu.